



PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

Direction des Politiques Interministérielles  
Bureau de la Coordination

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

## RECUEIL SPÉCIAL n° 76 – 30 octobre 2015

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures ainsi que sur le site Internet de la Préfecture ([www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr))

<b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS.....</b>	<b>3</b>
Décision en date du 22 octobre 2015 portant subdélégation de signature de M. Matthieu DEWAS aux agents placés sous son autorité, au nom du pouvoir adjudicateur.....	3
Décision en date du 22 octobre 2015 portant subdélégation de signature de Monsieur Matthieu DEWAS aux agents placés sous son autorité, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État.....	3
Décision en date du 22 octobre 2015 portant subdélégation de signature de Monsieur Matthieu DEWAS aux agents placés sous son autorité.....	3
 <b>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DU PAS-DE-CALAIS.....</b>	<b>4</b>
Arrêté en date du 23 octobre 2015 portant validation du conseil citoyen des villes de Bully-les-Mines/Mazingarbe.....	4

---

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-CALAIS

- Décision en date du 22 octobre 2015 portant subdélégation de signature de M. Matthieu DEWAS aux agents placés sous son autorité, au nom du pouvoir adjudicateur

Article 1 :

L'article 2 de la décision de subdélégation de signature du 16 février 2015 portant subdélégation de signature au nom du pouvoir adjudicateur est modifié comme suit :

Programme	Service	Nom du chef de service	Montant unitaire maximum hors taxes
0113-0181-0203-0205-0207-0215-0217-0309-0333-0723	Secrétariat Général	Mme Anne-Sophie MARGOLLE	50 000 €

Article 2 :

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer  
Matthieu DEWAS

- Décision en date du 22 octobre 2015 portant subdélégation de signature de Monsieur Matthieu DEWAS aux agents placés sous son autorité, pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État

Article 1er : L'article 1-2 de la décision de subdélégation de signature du 16 février 2015 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, est modifié comme suit :

à Madame Anne-Sophie MARGOLLE, Secrétaire Générale, en matière de liquidation de recettes, d'engagement, de liquidation et mandatement des dépenses,

Article 2 : L'article 1-3 de la décision de subdélégation de signature du 16 février 2015 portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses de l'État, est modifié comme suit :

Programme	Service	Déléataire
0113-0181-0203-0205-0207-0215-0217-0309-0333-0723	Secrétariat général	Mme Anne-Sophie MARGOLLE

Article 3 : La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer  
Matthieu DEWAS

- Décision en date du 22 octobre 2015 portant subdélégation de signature de Monsieur Matthieu DEWAS aux agents placés sous son autorité

ARTICLE 1 : L'article 2 de la décision susvisée est complété comme suit :

M. Matthieu GIUSTI, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Développement durable des territoires au Service environnement et aménagement durable :

URBANISME  
-II d 8

M. Sylvain BRESSON, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjoint à la responsable du Service de l'économie agricole :

EXPLOITATIONS AGRICOLES  
-VII

HARAS, COURSES ET EQUITATION  
-XI

Mme Anne-Sophie MARGOLLE, Attachée principale d'administration de l'État, Secrétaire Générale :

CONTENTIEUX  
- XIV

PERSONNEL (MEDDE/MLETR et MAAF)  
- XV  
- XVI

ARTICLE 2 : Les subdélégations de signature accordées à M. Olivier HANNEDOUCHE sont supprimées.

ARTICLE 3 : La présente décision de subdélégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Signé

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer  
Matthieu DEWAS

---

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE DU PAS-DE-CALAIS

---

- Arrêté en date du 23 octobre 2015 portant validation du conseil citoyen des villes de Bully-les-Mines/Mazingarbe

ARTICLE 1 : Désignation des membres du conseil citoyen

\* collège des habitants : 10 représentants titulaires

Membres titulaires tirés au sort le lundi 5 octobre 2015 : 10

liste

- Madame GALLET Michèle, née le 03/06/1973 demeurant au n°19 rue Rhin et Danube, 62160 Bully-les-Mines
- Madame DIMPRES Liliane, née le 28/01/1947 demeurant au n°20 rue Rhin et Danube bât 5, 62160 Bully-les-Mines
- Madame DEMOLIN Michèle, née le 24/11/1946 demeurant au n°15 rue Rhin et Danube, 62160 Bully-les-Mines
- Madame PLUCHARD Martine, née le 28/08/1952 demeurant au n°116 Bd de la Loire, 62670 Mazingarbe
- Madame MAERTEN Sylvie, née le 26/08/1966 demeurant au n°20 rue Rhin et Danube appt n°3, 62160 Bully-les-Mines
- Monsieur PERGOLI Bruno, né le 25/08/1960 demeurant au n° 8 rue de la Saône, 62160 Bully-les-Mines
- Monsieur BAROO Jean Denis, né le 28/10/1956 demeurant au n° 10 rue Rhin et Danube, 62160 Bully-les-Mines
- Monsieur BOUGARD Dominique, né le 13/06/1960 demeurant au n°39 Bd du Rhône, 62160 Bully-les-Mines
- Monsieur KASMIERCZAK Claude, né le 06/07/1963 demeurant au n° 48 rue de l'Allier, 62670 Mazingarbe
- Monsieur SAOUDI Charles, né le 27/09/1965 demeurant au n° 49 Bd du Rhône, 62870 Mazingarbe

\* collège des acteurs locaux : 8 représentants titulaires

liste

- Activ'cités , Monsieur Didier BACCIONI (directeur), né le 08/05/1955, 42 rue Lefebvre, 62760 Mazingarbe
- La Main à la frite- Monsieur Jean Luc DAUMONT, né le 23/01/1955, 137 bis rue Beugnet, 62160 Bully-les-Mines
- association « Solidarité en bloc », Monsieur Bruno CARON (président), né le 22/05/1967, maison des associations, 62160 Bully-les-Mines
- association « comité des fêtes Brebis/cités 2 », Monsieur Thierry COMPAGNON (vice-président), né le 03/11/1969 mairie de Bully-les-Mines
- association « le bocal », Monsieur Benoit BOURGEOIS (président), né le 03/04/1979 - n°5 Bd des sports, 62114 Sains-en-Gohelle
- Ecole Georges SAND, Monsieur Sylvain SOBIERAJ (directeur)-n°66 Bd de la Loire 62160 Bully-les-Mines
- association « Centre social », Monsieur Pascal CHARLET, né le 12/08/1966, place de la Marne, 62670 Mazingarbe
- collège Blaise Pascal, Monsieur Philippe LAURIER (Principal), né le 29/05/1963, rue du chat noir, 62670 Mazingarbe

ARTICLE 2 : Fonctionnement interne

Le conseil citoyen devra élaborer un règlement intérieur. Il s'inscrit dans le cadre fixé par le contrat de ville, et précise son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

ARTICLE 3 : Portage du conseil citoyen.

Il appartient aux membres de définir collectivement le statut ainsi que les modalités d'exercice démocratique du conseil.

ARTICLE 4 : Renouvellement

La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de renouvellement des membres doivent être définies. Le renouvellement, total ou partiel des membres du conseil citoyen peut être prévu. Cela peut notamment se réaliser à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant, du contrat de ville.

ARTICLE 5 : Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé  
Le Secrétaire Général  
Marc DEL GRANDE